

**MASTER 2^{ème} ANNEE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Année universitaire 2018-2019

Mention « Urbanisme et Aménagement »
Sous la direction d'Emeline HATT

Parcours « Projet de paysage aménagement urbain »

Sous la direction de Jean-Noël CONSALES et Benoit ROMEYER

FORMATION INITIALE

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le 6 juin 2018

Nom **Epouse**

Prénoms

Date de naissance **Lieu** **Département**

Nationalité **n° INE**/...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....

Adresse

Code postal **Ville**

Tél. domicile **Tél. portable**

Courriel

Dernier diplôme obtenu ou en cours d'obtention

..... **Année** :/...../.....

Etablissement

Adresse

Code postal **Ville**

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

<u>Admissibilité après examen du dossier</u>	<u>Admission après entretien d'orientation</u>
Décision de la Commission, le	Décision de la Commission, le
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Signature du Président de la Commission	Signature du Président de la Commission

SITUATION UNIVERSITAIRE

Baccalauréat français :

Série Mention Année d'obtention

ou **titre français admis en équivalence** (précisez lequel)

..... Année d'obtention

Diplômes étrangers : Année d'obtention

Indiquez ci-après, pour chaque année, l'établissement fréquenté, les études suivies, les examens ou concours présentés, les résultats obtenus. Il est de l'intérêt du postulant d'être aussi précis et complet que possible.

Si votre deuxième semestre en cours n'est pas encore validé (et donc le diplôme), joindre obligatoirement le relevé de notes du premier semestre.

Années	Etablissements	Diplômes/Formations	Moyenne/20
20...../20.....
20...../20.....
20...../20.....
20...../20.....
20...../20.....

Attention : Il est conseillé de candidater en M2 dès la première session (deuxième session en septembre) qui assurera l'essentiel du recrutement, même si vous n'avez pas encore vos résultats de M1 ou diplôme équivalent. Dans ce cas, l'admission définitive sera prononcée sous réserve de l'obtention définitive du diplôme

Avez-vous déposé votre candidature dans d'autres universités ?

Si oui, lesquelles et dans quelles formations

.....

Avez-vous déposé d'autres candidatures dans le Master 2 de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional ? OUI NON

Si OUI, dans quel parcours ? (« Planification et projets d'urbanisme », « Politiques et projet d'habitat et de renouvellement urbain », « Projet de paysage aménagement urbain », « Transition des métropoles et coopération en Méditerranée »)

Classez par ordre de préférence :

1^{er} choix :

2^{ème} choix :

3^{ème} choix :

4^{ème} choix :

Renseignements certifiés exacts

Signature

Le/...../ 2018

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

- Curriculum vitae détaillé avec photo d'identité et adresse mail
- Lettre de motivation incluant projet professionnel et résumé des travaux antérieurs
- Photocopie du baccalauréat
- Photocopies des diplômes (ou attestations) obtenus ou en cours d'obtention et relevés de notes : Licence, Maîtrise ou équivalent
Pour les diplômes rédigés en langue étrangère, fournir une traduction en français effectuée par un traducteur agréé ou reconnu par un service diplomatique ou consulaire.
- Titre et résumé (en 10 lignes maximum, pas de CD) de votre mémoire de maîtrise ou master ou de tout travail personnel complémentaire pouvant enrichir votre dossier.
- Portfolio de 30 pages maximum (avec croquis, cartes, dessins, photos ..)
- Pour les étudiants étrangers hors Europe faisant partie de la liste : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam, les candidats qui souhaitent s'inscrire, **doivent impérativement suivre la procédure indiquée sur le site [http : www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org). et ne peuvent uniquement postuler que pour la 1ère année du Master « Urbanisme et Aménagement ».**
Sans le suivi de cette procédure, aucun dossier ne sera traité. Il ne faut pas nous envoyer de documents papier.
- Pour les autres étudiants étrangers dont le pays où la langue officielle n'est pas le Français, la copie de l'attestation et du relevé des notes obtenues au Test de Connaissance du Français (niveau B2 requis).

ORGANISATION DU RECRUTEMENT :

Pour le Master mention « Urbanisme et Aménagement » : admissibilité sur dossier.

Les candidats admissibles recevront ensuite une convocation par mail pour une entretien d'orientation avec Jury qui aura lieu le 26 juin à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, 2 avenue Henri Poncet à Aix-en-Provence.

Tous les dossiers devront être réceptionnés au plus tard le 6 Juin 2018 à 16h00

Tout dossier reçu après cette date ne sera pas examiné

à l'adresse postale suivante :

**Aix-Marseille Université
Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional
Secrétariat du Master 2
3 avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 01**

ou sur place :

**Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional
Secrétariat de la Scolarité (1^{er} étage)
2 avenue Henri Poncet
13090 Aix-en-Provence**

Horaires d'ouverture
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30